

La vie d'un dossier LEADER

Phase de construction du projet	Phase d'émergence du projet	Phase d'opportunité du projet		Phase de montage du dossier	Instruction du dossier			Mise en œuvre du projet
<i>Modalités d'organisation et de vie du dossier</i>	Le porteur amène son projet au PGB	Le projet est présenté pour avis d'opportunité lors d'un 1er Comité Technique	Le projet est présenté pour avis d'opportunité lors d'un 1er Comité de Programmation	Le porteur du projet monte son dossier avec l'animatrice Leader	Le dossier est présenté aux cofinanceurs lors d'un 2ème Comité Technique	Vote des cofinancements	Le dossier est présenté pour vote en programmation définitive lors d'un 2ème Comité de Programmation	Gestion administrative et financière des projets programmés avec la gestionnaire Leader
	Une fiche projet est faite avec le porteur pour identifier son projet et le mettre en rapport avec un dispositif LEADER	Le CT donne son avis sur les dossiers présentés et les financements opportuns	Le CP sélectionne les projets qui lui semble opportun de présenter aux financeurs	Dossier, CERFA, pièces administratives, courriers ...	Instruction technique, financière et réglementaire du dossier Négociation du plan de financement, Avis Technique, Avis réglementaire	Le dossier est présenté en commission permanente de la Région et du Département, et en Conseil communautaire ou en comité d'un établissement public		Le CP vérifie que le dossier a été validé par toutes les instances et le programme définitivement
<i>Instances mobilisées</i>	Equipe technique du GAL	Membres du Comité technique	Membres du Comité de programmation et invités	Equipe technique du GAL	Membres du Comité technique	Conseils régional, général, commautaire...	Membres du Comité de programmation et invités	Equipe technique du GAL

GAL Entreprendre en Pays du Grand Briançonnais

